



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Préparation au VIIe Plan: Financement des industries agro-alimentaires (IAA) et VIIe Plan, les agriculteurs ont-ils intérêt à investir dans l'aval ?

Mr Lucien Bourgeois

### Abstract

The 7th Plan the financing of agri-business - Two important notes have been circulated concerning the preparation of the 7th Plan, one from the Direction of the IAA (Industries Agricoles et Alimentaires), the other from the CACEPA. They give interesting information about the problem of the financing of the IAA in France and about the difficulties French industry will encounter in the next few years. Possibilities of profits seem restricted (the consumer price freeze, distribution, technological limits and foreign competition).

### Résumé

Deux notes importantes ont été diffusées pour la préparation du VIIe Plan. L'une émane de la Direction des IAA, l'autre du CACEPA ; elles apportent des informations intéressantes sur le problème du financement des IAA en France et sur les difficultés que rencontrera l'industrie française ces prochaines années. Les possibilités de profit paraissent très limitées (blocage des prix à la consommation, distribution, limites technologiques et concurrence des industries étrangères).

---

### Citer ce document / Cite this document :

Bourgeois Lucien. Préparation au VIIe Plan: Financement des industries agro-alimentaires (IAA) et VIIe Plan, les agriculteurs ont-ils intérêt à investir dans l'aval ?. In: Économie rurale. N°119, 1977. Répertoire de travaux actuels de Sciences Humaines dans le monde rural. p. 14;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1977.4325>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1977\\_num\\_119\\_1\\_4325](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_119_1_4325)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## FINANCEMENT DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES (IAA) ET VII<sup>e</sup> PLAN, LES AGRICULTEURS ONT-ILS INTÉRÊT A INVESTIR DANS L'AVAL ?

**BOURGEOIS L.**

**mots clés :** Plan, financement, industries agro-alimentaires.

*Confédération Nationale de l'Elevage, Maison de l'Elevage, 147, rue de Bercy, 75012 Paris. Tél. 346 12 20.*

*Résumé :* Deux notes importantes ont été diffusées pour la préparation du VII<sup>e</sup> Plan. L'une émane de la Direction des I A A, l'autre du CACEPA ; elles apportent des informations intéressantes sur le problème du financement des IAA en France et sur les difficultés que rencontrera l'industrie française ces prochaines années. Les possibilités de profit paraissent très limitées (blocage des prix à la consommation, distribution, limites technologiques et concurrence des industries étrangères).

### **The 7th Plan the financing of agri-business**

*Summary :* Two important notes have been circulated concerning the preparation of the 7th Plan, one from the Direction of the IAA (Industries Agricoles et Alimentaires), the other from the CACEPA. They give interesting information about the problem of the financing of the IAA in France and about the difficulties French industry will encounter in the next few years. Possibilities of profits seem restricted (the consumer price freeze, distribution, technological limits and foreign competition).

Lors des discussions pour la préparation du VII<sup>e</sup> Plan, le financement des IAA dans les 5 prochaines années est apparu très problématique. De nombreux participants responsables d'entreprises privées ou coopératives se sont inquiétés de l'évolution du secteur : on constate en effet, que les entreprises qui laissent des possibilités de profits intéressantes sont de plus en plus contrôlées par les capitaux étrangers et que dans les autres, les capitaux privés fuient, laissant un vide que la coopération agricole est obligée de combler. Les agriculteurs pourront-ils accroître leur pouvoir économique en finançant la partie de l'aval qui n'est pas rentable ? Ne risque-t-on pas d'exercer ainsi une pression supplémentaire sur le revenu agricole ? Autant de questions qu'on est amené à se poser en suivant l'évolution du secteur des IAA.

Le développement des IAA en France a toujours eu un certain retard. Pays à forte population rurale, longtemps l'essentiel de la consommation s'y est porté sur des produits peu ou pas transformés. La protection aux frontières a toujours été importante pour les produits agricoles : de ce fait, l'industrie française n'avait pas accès aux sources de matières premières à bon marché. De plus, les pouvoirs publics ont exercé une pression constante sur les prix à la consommation à cause du problème de l'indice du coût de la vie. Même actuellement où le poids de l'alimentation est passé de 37 à 27 % du total, l'impact psychologique des augmentations reste important.

La concurrence des industries étrangères s'est notablement accrue. Avec l'ouverture des frontières dans la CEE et surtout depuis l'adhésion des trois nouveaux membres, l'industrie française a subi la concurrence d'entreprises mieux structurées, à vocation exportatrice très ancienne et possédant des réseaux de distribution dans de nombreux pays. Par ailleurs, de nombreuses concessions ont été faites dans le cadre d'accords avec des pays tiers. Certains secteurs ont été très touchés (conserveries...). Enfin, sur le marché des principales matières premières les Etats-Unis exercent une domination croissante, les produits agricoles revêtant de plus en plus un caractère stratégique.

Et pourtant la concentration de l'industrie française a été rapide depuis quelques années. Actuellement 374 entreprises font 74 % du chiffre d'affaires total, 91 entreprises font plus de la moitié, 42 entreprises ont un chiffre d'affaires supérieur à 500 millions de francs.

Malgré cette concentration très rapide, de nombreuses entreprises passent sous le contrôle de capitaux extérieurs ou sont transférées au secteur coopératif.

Il a toujours été considéré que le mouvement coopératif était un moyen d'accroître le pouvoir économique des agri-

culteurs. Chacun a en tête à ce propos les exemples illustres des réalisations scandinaves ou hollandaises. On ne manque pas de citer non plus les réalisations françaises dans le secteur des céréales.

Il ne s'agit pas de faire un débat de doctrine sur le problème de la coopération mais plutôt de savoir si la prise en charge par la coopération d'une partie des IAA peut avoir des répercussions favorables sur le revenu des agriculteurs. Cela dépend en grande partie du rapport de force entre les différents éléments de la filière. On était en droit d'attendre du VII<sup>e</sup> Plan des précisions sur ce problème puisque pour la première fois l'agriculture et les IAA étaient étudiées par une Commission unique. En fait, dans le VII<sup>e</sup> Plan comme dans le programme de développement des IAA approuvé par le conseil des ministres du 7 juillet 1976, il n'y a pas eu de réponse à ces questions.

Dans le contexte actuel, la pression sur les prix de consommation est de plus en plus forte. Pendant longtemps, le ministère des finances a joué un rôle primordial dans la fixation des prix des produits alimentaires de détail. De très nombreux produits étaient soumis à la taxation. Depuis quelques années s'est ajoutée à cela la pression du commerce intégré dont les entreprises sont devenues plus puissantes que celles des IAA en France. Cette forme de distribution représentait 42 % du total en 1975.

De ce fait, le financement des IAA pose de plus en plus de problèmes. Faute d'autofinancement suffisant, les entreprises sont conduites à se tourner vers les capitaux étrangers, le financement public ou le financement par les agriculteurs.

De 1970 à 1975, les capitaux français investis à l'étranger ont été de 418 millions de francs alors que les capitaux étrangers investis en France ont atteint 1 883 millions de francs.

En 1975, les transferts de l'Etat au profit des IAA ont atteint presque 700 millions de francs contre 500 en 1974.

Le transfert des entreprises vers le secteur coopératif est aidé par les transferts de l'Etat mais il se solde souvent aussi par un certain prélèvement sur le produit sous forme institutionnelle (Unigrains) ou particulière (prélèvement sur le prix du litre de lait...). De ce fait les besoins de financement pour les IAA entrent en concurrence avec le revenu des exploitants.

La prise en charge de certaines entreprises par la coopération est une nécessité pour éviter la détérioration du tissu économique existant dans de nombreuses régions. C'est souvent aussi la seule réponse possible à la menace de prises de participations étrangères. Il est possible que cela se traduise par une pression sur le revenu des agriculteurs.